Le 14 avril 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de la convention d'ouverture de crédit
de 15,25 M€ en faveur de la Sonabel

L'Agence Française de Développement (AFD), lors de son Conseil de Surveillance du 7 octobre 2004, a accordé à la Sonabel un prêt de 15,25 M€ sur 15 ans, à des conditions de taux préférentielles, pour le financement du projet d'interconnexion électrique entre Bobo Dioulasso et Ouagadougou.

Ce projet d'un montant global de 73,6 M€ est cofinancé par l'Agence Française de Développement, la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Mondiale, les Fonds Nordiques et la Coopération Danoise (Danida). Il permettra de prolonger jusqu'à Ouagadougou la ligne déjà construite entre le réseau ivoirien et Bobo Dioulasso et d'alimenter la capitale burkinabé en électricité produite en Côte d'Ivoire.

Au sein de ce projet, l'AFD et la Banque Européenne d'Investissement financent, chacune à hauteur de 15,25 M€, la ligne de 225 KV à construire entre Kodéni et Zagtouli sur une distance globale de 338 km.

Le 5 avril 2005, il a été procédé à la signature de la convention de prêt, dans les locaux de la Sonabel, entre M. Salif Kaboré, Directeur Général de la Sonabel et M. Jean-Michel Sévérino, Directeur Général de l'AFD, en présence de M.Francis Blondet, Ambassadeur de France et de M. Abdoulaye Abdoulkader Cissé , Ministre des Mines, des Carrières et de l'Energie./.